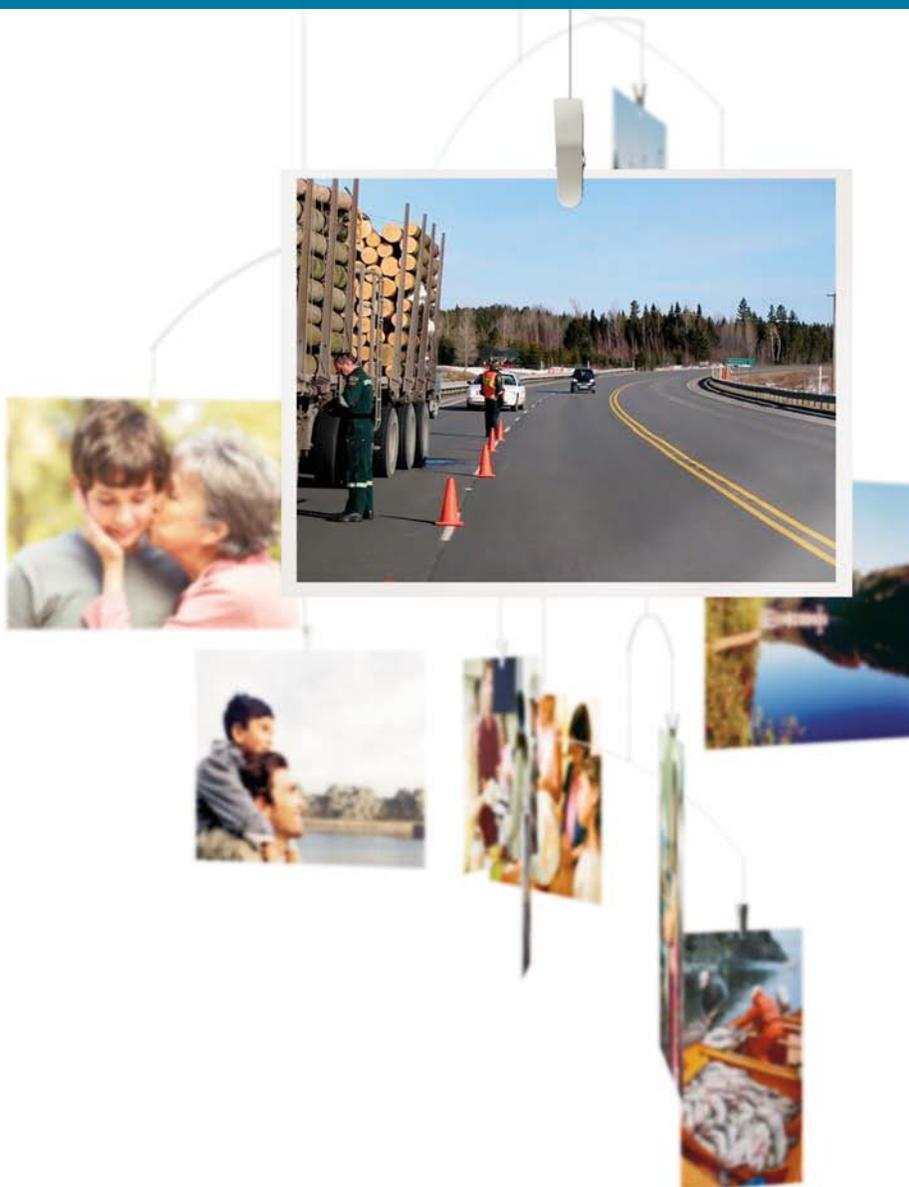


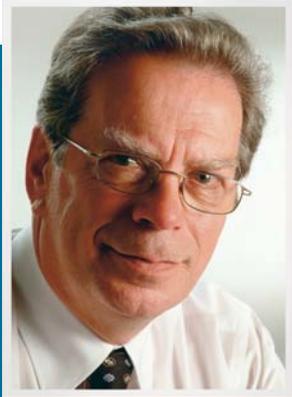
2008 | 2010

Plan d'action de développement durable



Société de l'assurance
automobile

Québec 



Message du président

En adoptant la Loi sur le développement durable, en avril 2006, le gouvernement du Québec a opté pour « un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Voilà un important projet de société qui concerne tous les acteurs de l'administration publique. La Société de l'assurance automobile du Québec est fière d'y contribuer et de rendre public son premier plan d'action de développement durable pour la période de 2008 à 2010.

Ce plan, en cohérence avec la planification stratégique de la Société, est basé sur la même vision : Leadership en sécurité routière, excellence comme assureur de dommages corporels, performance comme organisation. La sécurité routière est au cœur de notre mission et s'inscrit parfaitement dans une perspective de développement durable. D'un point de vue social et économique, la promotion de comportements responsables sur la route contribue à réduire le nombre d'accidents, leurs conséquences tragiques ainsi que les coûts de santé. De plus, il est maintenant reconnu que l'équilibre financier et la durabilité de notre régime d'assurance public passe par une amélioration du bilan routier. Une conduite sécuritaire est aussi plus écologique, car elle implique une plus faible consommation d'essence donc moins d'émissions de gaz nocifs dans l'air. Par conséquent, dans le cadre de nos activités de promotion, nous entendons développer de nouveaux messages démontrant comment la sécurité routière peut engendrer des répercussions favorables sur les sphères sociale, environnementale et économique.

Par ailleurs, nous avons déjà investi beaucoup d'efforts afin de réduire les retombées environnementales de nos activités et comptons élargir nos interventions en ce sens. Notre comité de développement durable veille aussi à sensibiliser et à informer le personnel dans le but de promouvoir l'action responsable et de susciter l'engagement dans tous les secteurs de l'organisation. C'est donc avec grand plaisir que je rends public ce plan d'action témoignant de notre préoccupation envers le bien-être des collectivités et de notre engagement dans la voie du développement durable.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'John Harbour'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'J'.

John Harbour



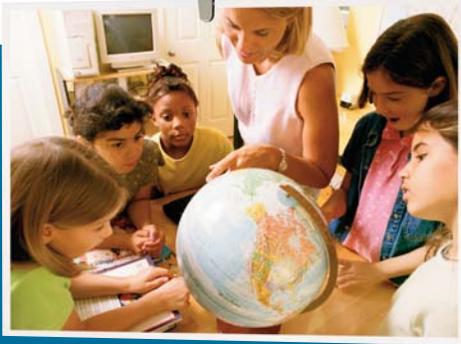
Protégeons le présent, assurons nos lendemains

Ce slogan illustre la vision de la Société en matière de développement durable et traduit l'importance d'agir au présent pour le bien-être des générations actuelles et futures.

La Société de l'assurance automobile du Québec a comme mission de « *Protéger et assurer la personne contre les risques liés à l'usage de la route* ». La mise en œuvre de cette mission à caractère social et économique est liée à plusieurs des principes de développement durable énoncés dans la loi, tels santé et qualité de vie, équité et solidarité sociale, prévention et efficacité économique. Ainsi, la Société fait la promotion d'une culture de la prévention en matière d'accidents de la route. En offrant un régime d'assurance automobile avantageux et accessible à l'ensemble de la population québécoise, l'organisation contribue aussi, de façon équitable, à une meilleure qualité de vie des personnes accidentées.

La démarche de développement durable entreprise par la Société concerne donc directement sa mission, mais également son rendement comme organisation. Elle vise à ce que les principes de développement durable soient pris en compte dans les décisions et les activités réalisées au quotidien. Elle implique aussi de revoir certaines façons de faire et d'évaluer les conséquences de ses activités sur l'environnement. L'information et la sensibilisation sont des facteurs essentiels à la réussite d'un tel projet.

Voilà, en bref, ce que propose le plan d'action 2008-2010 de la Société. Ce dernier comporte neuf objectifs organisationnels et dix actions se déclinant en une quarantaine de gestes.



Orientation gouvernementale

Informer, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilite leur mise en œuvre.

Notre objectif organisationnel

Sensibiliser le personnel au concept et aux principes de développement durable, l'informer des objectifs et de la démarche de la Société en vue de contribuer à la stratégie gouvernementale.

Ce premier objectif est préalable à l'action et constitue l'un des gages de réussite de cette démarche. La sensibilisation permet :

- de développer une meilleure compréhension du concept et de sa portée;
- d'enraciner des comportements plus respectueux de l'environnement.

À moyen et à long terme, la Société vise à ce que son personnel intègre les principes de développement durable dans ses décisions et ses activités quotidiennes.

Depuis plus d'un an, la Société sensibilise son personnel au développement durable. Pour ce faire, elle aborde divers sujets qui y sont liés au moyen de :

- capsules et chroniques d'information publiées dans son intranet;
- conférences;
- cinés midi;
- stands d'information.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel.

GESTE

- Mettre en œuvre un plan de communication en matière de développement durable.
- Offrir des séances d'information sur le développement durable au nouveau personnel.



Orientation gouvernementale

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

Objectif gouvernemental

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

La Société désire contribuer de deux façons différentes à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.

Notre objectif organisationnel

Promouvoir la sécurité routière afin de prévenir de façon continue et durable les accidents ainsi que les risques liés à la santé et à l'environnement.

En accord avec sa mission, la Société entend :

- élargir la promotion de la sécurité routière et l'aborder sous des angles différents;
- intervenir davantage au niveau régional pour toucher plus directement des problématiques particulières;
- améliorer le bilan routier, avec tous les effets favorables que cela comporte.

ACTION 2

Intégrer une perspective de développement durable aux activités d'information et d'éducation en matière de sécurité routière en mettant en évidence les retombées des comportements responsables sur la route.

GESTE

Élaborer un processus permettant d'intégrer les messages en matière de développement durable dans les outils de promotion et de formation ciblés.

ACTION 3

Élargir la diffusion d'information en matière de sécurité routière

GESTES

- Créer un *Espace Recherche* sur le site Internet afin de diffuser davantage de rapports statistiques et de rapports de recherche.
- Rendre disponible sur Internet ou par un autre moyen les guides d'apprentissage à la conduite et inciter la population à les utiliser.
- Accentuer les interventions régionales liées à la promotion de la sécurité routière par différents moyens.
- Accroître les interventions régionales de contrôle routier visant la promotion de la sécurité routière dans le secteur du transport des personnes et des biens.
- Consolider la mise en œuvre du Programme d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles lourds (PIEVAL) visant les émanations polluantes.

ACTION 4

Accroître la participation active de la SAAQ à des événements et aux travaux de différentes instances afin de mieux faire connaître les enjeux de la sécurité routière.

Notre objectif organisationnel

Adopter des modes de gestion préventive favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel, et ce, dans un environnement sain.

L'amélioration des conditions favorisant une meilleure qualité de vie de son personnel est aussi à la base de cet objectif. Puisqu'elle a été avant-gardiste dans ce domaine, la Société offre depuis plusieurs années des services liés à la promotion de la santé et de l'activité physique ainsi que des activités visant le maintien d'un milieu de travail agréable. Elle compte poursuivre son élan, développer de nouveaux outils et faire évoluer son offre de services auprès du personnel.

ACTION 5

Poursuivre et améliorer la diffusion d'information et l'offre de services favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel.

GESTES

- Développer des outils de diagnostic permettant de mieux cibler les secteurs à risques.
- Revoir l'offre de services en santé et diffuser l'information au personnel.



Orientation gouvernementale

Répondre aux changements démographiques.

Objectif gouvernemental

Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.

Notre objectif organisationnel

Transmettre aux générations futures un régime d'assurance automobile durable, en bonne santé financière.

Afin d'assurer l'avenir du régime et pour en garantir le plein accès aux générations futures, la Société met en œuvre, en 2008, des modifications aux contributions d'assurance. Notre régime d'assurance public est l'un des plus avantageux au Canada, il doit être préservé. Sa survie exigeait que son financement soit revu. Des actions sont planifiées afin de rétablir son équilibre financier et d'assurer une plus grande équité entre les catégories de cotisants.

Dans son plan d'action en matière de développement durable, la Société explique aussi à la population l'importance de poursuivre ces efforts afin de maintenir un régime d'assurance automobile public exemplaire.

ACTION 6

Assurer la pérennité du régime d'assurance en indemnisant les personnes accidentées de façon juste et équitable, et ce, au meilleur coût possible pour les différentes catégories de cotisants.

GESTES

- Poursuivre la réalisation des actions planifiées en vue d'assurer l'équilibre financier du régime.
- Intégrer dans nos communications avec la population l'aspect développement durable du régime d'assurance et de sa santé financière.



Orientation gouvernementale

Favoriser la participation à la vie collective.

Objectif gouvernemental

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Notre objectif organisationnel

Tenir compte des besoins et des préoccupations de la population pour la prise de décisions.

« La participation d'un plus grand nombre de citoyens à la vie collective et à la résolution des problèmes qui les touchent est une des avenues qui font progresser le Québec » (*Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, p.53). En ce sens, la Société désire consulter davantage la population, ses partenaires et développer des services plus adéquats.

ACTION 7

Mener des activités de consultation et de concertation auprès de la population.

GESTES

- Poursuivre les rencontres du Comité consultatif de Contrôle routier Québec ainsi que des tables de concertation régionales et mettre en place de nouvelles tables au besoin.
- Réaliser un sondage auprès de la population afin de déterminer les besoins en sécurité routière.

ACTION 8

Améliorer les services existants et développer de nouveaux services correspondant aux besoins et aux attentes de la clientèle.

GESTES

- Mesurer la satisfaction de la clientèle au moyen d'un sondage afin de cerner ses attentes concernant les services liés au permis de conduire et à l'immatriculation.
- Donner accès, par Internet ou par réponse vocale interactive, à de nouvelles transactions pour le permis de conduire et l'immatriculation de façon à répondre aux nombreuses demandes de la clientèle (particuliers et entreprises).



Orientation gouvernementale

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

Objectif gouvernemental

Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Notre objectif organisationnel

Élargir le partenariat avec des organismes d'action communautaire et d'économie sociale.

Puisque la Société acquiert un volume important de produits et services chaque année, elle peut choisir d'encourager des fournisseurs qui favorisent l'intégration en emploi de personnes éloignées du marché du travail. Il s'agit d'un geste concret, à sa portée, qui lui permet de contribuer à prévenir et à réduire les inégalités sociales et économiques.

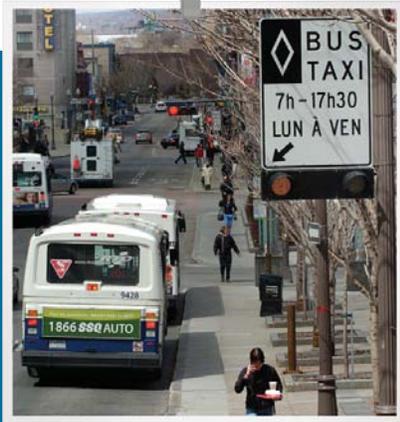
D'ailleurs, la Société traite depuis plusieurs années avec les Ateliers du centre de détention de Québec pour différents services d'installation d'équipements dans les véhicules de sa flotte automobile. Elle vise à développer ce genre de partenariat avec des organismes d'économie sociale.

ACTION 9

Favoriser l'octroi de contrats à des organismes d'économie sociale.

GESTE

Évaluer les produits et services qui pourraient faire l'objet d'un contrat avec un organisme d'économie sociale et donner suite lorsque c'est possible.



Orientation gouvernementale

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable dans les ministères et les organismes gouvernementaux.

Nos objectifs organisationnels

Promouvoir la consommation responsable dans l'organisation.

Réduire la consommation d'énergie à la Société, notamment dans le domaine du transport et de la gestion immobilière.

Optimiser l'utilisation des ressources et favoriser la réduction des matières résiduelles dans le respect de l'environnement.

La Société, qui compte un effectif de plus de 3000 employés, possède plusieurs édifices en propriété et loue des bureaux dans toutes les régions du Québec. Elle travaille déjà à réduire son empreinte écologique et sensibilise son personnel à l'adoption de comportements écoresponsables. Au cours des prochaines années, elle devra investir davantage pour améliorer sa performance énergétique ainsi que la gestion de ses matières résiduelles.

Puisque la Société est un important acquéreur de biens et de services, elle tient à intégrer des critères de responsabilité sociale et environnementale dans son processus d'acquisition. Elle a déjà utilisé des mesures avant-gardistes en exigeant une certification lors de l'achat d'écrans d'ordinateur. Récemment, elle s'est associée à des initiatives gouvernementales et privées afin de développer une approche et des outils d'acquisition écoresponsable.

ACTION 10

Adopter des pratiques et mettre sur pied des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.

■ ACQUÉRIR DES BIENS ET DES SERVICES DE FAÇON ÉCORESPONSABLE.

GESTES

- Élaborer et faire approuver une politique d'acquisition écoresponsable.
- Développer des outils et des guides d'achat afin de permettre au personnel de faire des choix de consommation éclairés.
- Adapter les documents contractuels et informer les fournisseurs des nouvelles exigences.
- Inclure dans les baux des préoccupations écoresponsables.
- Accroître l'acquisition du papier fait entièrement de fibres recyclées (contenant au moins 30% de fibres postconsommation).

■ RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES TRANSPORTS.

GESTES

- Faire le portrait annuel de la consommation énergétique des déplacements liés au travail incluant le rendement énergétique de la flotte de véhicules.
- Produire une analyse et faire des recommandations sur l'utilisation de la flotte administrative de véhicules dans le but de l'optimiser.
- Actualiser les politiques et procédures concernant les déplacements du personnel de façon à les optimiser.
- Réévaluer la nécessité de laisser en marche les moteurs des véhicules de patrouille de Contrôle routier Québec à l'état stationnaire.
- Implanter des salles de visioconférence au siège social et à Place Victoria à Montréal.
- Promouvoir l'utilisation de la visioconférence afin de réduire les déplacements du personnel.
- Promouvoir auprès du personnel l'utilisation des moyens de transport alternatifs (transport en commun, covoiturage, vélo, etc.).

■ AMÉLIORER LE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS.

GESTES

- Évaluer le rendement énergétique des bâtiments de la SAAQ.
- Ajuster l'ensemble des contrôles mécaniques, électriques et électroniques du bâtiment du siège social.
- Appliquer des mesures concrètes d'économie d'énergie aux édifices de la SAAQ.
- Analyser différentes options permettant d'optimiser l'utilisation des plateaux de pesée et des bâtiments de vérification mécanique (BVM) de Contrôle routier Québec pendant l'hiver.
- Produire une analyse des possibilités de réduire la consommation énergétique des équipements informatiques de bureau.

■ FAVORISER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

GESTES

- Cibler rapidement les équipements informatiques non utilisés pour les réaffecter.
- Promouvoir auprès de la clientèle le réemploi de la même plaque d'immatriculation.
- Favoriser le réemploi et le recyclage des matériaux dans les projets de construction et d'aménagement.
- Planifier et assurer la réalisation et le suivi du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR):
 - pour les édifices en propriété et Place Victoria;
 - pour le réseau des centres de services;
 - pour le réseau de Contrôle routier Québec.

RÉDUIRE L'UTILISATION DU PAPIER.

GESTES

- Sensibiliser le personnel à utiliser les formulaires électroniques et à en limiter l'impression.
- Élaborer et appliquer des orientations pour l'impression des rapports informatiques.
- Programmer le recto-verso par défaut sur les équipements informatiques.
- Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques d'impression.
- Réévaluer l'usage du support papier pour transmettre les messages à la population.



Pour tout renseignement :

Société de l'assurance automobile du Québec

Coordination au développement durable

333, boul. Jean-Lesage, C-1-1

Québec (Québec) G1K 8J6

www.saaq.gouv.qc.ca/nous/developpement_durable/

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 